

Extrait du compte-rendu du Conseil Municipal du 24 mars 2016

Le vingt-quatre mars deux mille seize, à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Anne-Marie VIVIER-MERLE.

Présents : Anne-Marie VIVIER-MERLE, Jean-Robert LAGOUTTE, Patrick PIGNARD, Didier FILET, Béatrice WESSE, Gilbert PERRIN, Didier MICHALLET, Chantal DEGOUTES, Benoît CHADUIRON

Excusées : Marie-Laure PINET (pouvoir à Didier FILET), Marie-Thérèse DANIEL (pouvoir à Jean-Robert LAGOUTTE), Christelle DAMARIN (pouvoir à Chantal DEGOUTES)

Absents : Didier DUMAS, Grégory BEAUVAIS, Cyrille ROZIER

Secrétaire de séance : Benoît CHADUIRON

APPROBATION DU COMPTE-RENDU

Le compte-rendu de la réunion en date du 7 mars 2016 dont un exemplaire a été adressé par voie dématérialisée à chaque Conseiller Municipal, est approuvé à l'unanimité.

DÉCISION DU MAIRE

Aucune décision n'a été prise depuis la dernière séance.

DELIBERATIONS

• Engagement de principe sur le lancement de la procédure de modification simplifiée du plan d'occupation des sols

Le Conseil Municipal, par vote à main levée, émet à l'unanimité un avis favorable pour le lancement d'une modification simplifiée du POS en vue de permettre la modification du règlement pour le zonage Nai.

• Vote du compte administratif 2015

En l'absence de Madame le Maire, le Conseil Municipal, par vote à main levée, adopte à l'unanimité le compte administratif 2015.

• Approbation du compte de gestion 2015

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2015, le Conseil Municipal, par vote à main levée, approuve à l'unanimité le compte de gestion tenu par le trésorier, sans aucune observation ni remarque.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Les prochaines séances du conseil municipal sont prévues le lundi 4 avril 2016 à 20 h et le mardi 3 mai 2016 à 20 h.

La séance est levée à 20 h 50.